

Année scolaire		Degré		Domaine/discipline		Disciplines obligatoires		compte pour la promotion	10e année 3ème Leçons hebdom.	11e année 2ème Leçons hebdom.	12e année 1ère Leçons hebdom.	Nombre tot des leçons hebdom.	Nombre tot. pour le domaine de disciplines du RRM	Part en % du domaine de disciplines en %
Langues	langue 1	français/allemand		oui	4	4	4	12						
	langue 2	allemand/français		oui	3	3	3	9						
	langue 3	anglais ou italien ou latin*		oui	3	3	3	9				30	33.3	
mathématiques	mathématiques		oui	4	3	4	11							
sciences expérimentales	biologie		oui	2	2		4							
	chimie		oui	2	2		4							
	physique		oui	2	2		4				23	25.6		
sciences humaines et sociales	géographie		oui		2	2	4							
	histoire		oui	2	2	2	6							
	introduction économie et droit		oui	2			2				12	13.3		
domaine des arts	arts visuels		oui				0							
	musique		oui				0							
	arts visuels ou musique		oui	2	2	2	6				6	6.7		
options	option spécifique		oui	4	4	5	13							
	option complémentaire		oui		2	3	5							
	travail de maturité		oui			1	1				19	21.1		
<b>total des disciplines du RRM</b>					<b>30</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>90</b>			90	100		
offre de l'école	leçons à disposition													
	TIC et/ou méthodes de travail/gestion des savoirs <sup>1</sup>					1	1							
	renforcement du profil "formation bilingue" <sup>2</sup>			1	2		3							
	philosophie						1	1						
	enseignement interdisciplinaire						1	1						
Sport	sport			3	3	3	9							
<b>nombre total de leçons hebdomadaires</b>					<b>34</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>105</b>						

Légende:

\* sous réserve

<sup>1</sup> La leçon en TIC et/ou méthodes de travail/gestion des savoirs est placée en seconde, afin de réduire la dotation horaire en troisième.

<sup>2</sup> Une leçon en troisième, respectivement deux en seconde sont prévues pour le renforcement du profil de "formation bilingue".

Ces leçons peuvent être attribuées à la langue 2 ou à des branches enseignées en immersion. Au DG/GF, une leçon est attribuée à la langue 2 en troisième et en seconde. La deuxième leçon en seconde est attribuée aux mathématiques. Au GA, une leçon est attribuée aux branches à immersion en troisième et en seconde. La deuxième leçon en seconde est attribuée aux mathématiques.